

Projet de construction du poste de Saint-Michel à 315-25 kV à Montréal par Hydro-Québec

Dossier : 6211-09-075

Compte rendu de la période d'information publique du 28 juillet au 27 août 2020

La période d'information publique concernant le *Projet de construction du poste de Saint-Michel à 315-25 kV à Montréal par Hydro-Québec* a pris fin le 27 août 2020. Conformément au mandat qui lui a été confié le 29 juin 2020 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r. 23.1)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

Afin de répondre à la demande et d'assurer la fiabilité et la pérennité de son réseau, Hydro-Québec souhaite construire un nouveau poste de transformation électrique à 315-25 kV, le poste de Saint-Michel, situé dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension de la ville de Montréal et le relier au réseau à 315 kV à proximité. Celui-ci serait à l'emplacement du poste actuel existant, le poste de Montréal-Nord à 120-12 kV, qui atteindra sous peu la fin de sa vie utile.

Dès sa mise en activité, le poste de Saint-Michel comprendrait une section à 315 kV et une section à 25 kV extérieures ainsi qu'un bâtiment de commande. La construction du poste de Saint-Michel se déroulerait en trois étapes, débutant par la construction des installations qui incluraient trois transformateurs à 315-25 kV. La seconde étape serait consacrée à la poursuite du transfert des charges de distribution à 12 kV vers la nouvelle section de 25 kV, ainsi qu'au démantèlement de l'ancien bâtiment de commande et des sections à 120 kV et à 12 kV. L'étape finale serait l'accueil d'un quatrième transformateur lorsque la demande en électricité le justifiera.

La réalisation des étapes 1 et 2 du projet s'échelonnerait de l'automne 2021 à 2031. La troisième phase serait réalisée en fonction des besoins. Le coût total du projet est estimé à 98,5 M\$, soit 95 M\$ pour la construction du poste et 3,5 M\$ pour la ligne.

(Extrait du site Web du BAPE)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

Le projet :

- le temps nécessaire à la construction de la phase 2 ;
- l'arrimage du projet avec la Société de transports de Montréal pour les travaux liés au projet SRB Pie-IX ;
- le trajet emprunté par les camions qui passeront par le territoire de Montréal-Nord au cours des travaux ;
- le trajet imposé par Hydro-Québec pour les véhicules lourds des entrepreneurs dans les documents d'appels d'offres.

Les impacts du projet et les mesures d'atténuation :

- les nuisances reliées à la construction de la phase 2 ;
- l'existence d'études sur les impacts possibles des transformateurs sur la santé et la sécurité des résidents à proximité ;
- la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement électromagnétique pour les résidents à proximité du poste.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Exceptionnellement, dans le contexte entourant la COVID-19, aucun centre de consultation n'a pu être ouvert dans la communauté afin de respecter les consignes émises par la santé publique. Les personnes qui n'étaient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet étaient invitées à communiquer avec le BAPE. Aucune personne ne s'est manifestée.

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Le site Web du BAPE propose également un hyperlien vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel la documentation est également disponible en version électronique.

La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien	Hebdo régional
23 juillet 2020	<i>Journal de Montréal</i>	-

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
28 juillet 2020	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec	968	Site Web du BAPE
13 août 2020	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE

Les publications dans les médias sociaux

Dates et événements	Personnes rejointes
Du 3 au 13 août 2020	Achat de publicité Facebook ciblée dans la région concernée : 5 800 personnes rejointes
28 juillet 2020 Début de la période d'information publique	Compte Twitter du BAPE : 2 418 abonnés Compte Facebook du BAPE : 3 329 abonnés
13 août 2020 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Compte Twitter du BAPE : 2 478 abonnés Compte Facebook du BAPE : 3 446 abonnés

La séance d'information

Date	Le jeudi 13 août 2020 à 19 h 30
Lieu	En ligne sur le site Web du BAPE et sur Facebook
BAPE : Animation	M ^{me} Noémie Gaudreau, conseillère en communication
Modération	M ^{me} Alexandra Barbeau, conseillère en communication M ^{me} Sophie-Anne Tremblay, conseillère en communication
Initiateur du projet	M. André Allaire, Hydro-Québec M. Michel Beaudet, Hydro-Québec M. Sébastien Bélanger, Hydro-Québec M ^{me} Janis Crawford, Hydro-Québec M. Pierre David, Hydro-Québec M. Ouali Fodil, Hydro-Québec M. Gilles Lemire, Hydro-Québec M ^{me} Fabiola Oribe Sueko, Hydro-Québec M. David Pépin, Hydro-Québec M. Michel Plante, Hydro-Québec M. Étienne Poirier, Hydro-Québec M ^{me} Christine Vadeboncoeur, Hydro-Québec
Webdiffusion vidéo	29 visionnements
Durée	1 heure 2 minutes
Nombre de questions posées	6 questions

Les relations de presse

Aucun breffage média n'a été réalisé dans le cadre de cette période d'information publique.

La revue de presse

Aucun article n'a été publié après l'annonce de la période d'information publique.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Un échange avec la chargée de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a néanmoins permis de confirmer que le territoire touché par le projet en était un de consultation potentielle des communautés mohawks, plus précisément celles de Kahnawake et de Kanesatake en périphérie de l'île de Montréal. Les démarches entreprises pour leur proposer d'ouvrir un centre de consultation n'ont pas porté fruit.

Noémie Gaudreau

Québec, le 28 août 2020

Noémie Gaudreau, conseillère en communication, chargée du dossier